USF | FGB
Union syndicale fribourgeoise
Freiburgischer Gewerkschaftsbund

LIGNES DIRECTRICES
2021-2022

1. Assurances sociales

Le démantèlement des assurances sociales est aujourd'hui prioritaire pour le patronat suisse, alors même que leur importance est toujours plus cruciale pour les salarié-es, confronté-es à un durcissement brutal des rapports d'exploitation. L'ensemble des assurances sociales - pourtant très limitées en Suisse - est dans son collimateur.

La retraite : le but du patronat est de relever l'âge de la retraite, d'en supprimer toute limite fixe et de diminuer les rentes. La prochaine étape prévue est de nouveau AVS 21, une fois refusée par référendum en 2018 (PV2020). Ce projet prévoit l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, mais le combat nous concerne tous. Un démantèlement en entraine un autre. Après le refus de l'AVS plus en 2017 et face à une situation de retraités toujours plus précaire, l'USS et ses fédérations syndicales ont lancé l'initiative AVS X 13 pour renforcer le système du 1er pilier, l'assurance sociale la plus solidaire en Suisse. Face aux attaques du patronat et aux démantèlements prévus par le Conseil Fédéral, les arguments d'augmentation de l'âge de la retraite qui ne tiennent pas la route, il est temps de faire des propositions d'amélioration.

L'assurance-invalidité : Après l'acceptation de la 6ème révision l'Assurance invalidité où Il s'agit d'augmenter le taux d'invalidité donnant droit à une prestation et une baisse drastique des rentes. Le tout, dans le but « d'assainir » l'assurance invalidité. La situation financière de l'assurance- invalidité ne le justifiait pas. Chiffres de l'OFAS à l'appui, l'assurance invalidité aurait pu être assainie à l'horizon de 2030 et cela sans une 6ème révision b. Par ailleurs, le nombre de rentes versées en 2021 s'élèverait à environ 450 000 rentes dont la moitié est versée à l'étranger. Ce chiffre n'est de loin pas un chiffre qu'il faut craindre. Dans le canton, serait près de 10000 personnes en perçoivent une rente AI. Un motif supplémentaire pour les syndicats dans la lutte contre la paupérisation.

L'assurance-chômage : Idem pour la LACI avait été adoptée en avril 2011 pour devenir un instrument toujours plus efficace de « remise au travail ». Les salarié.e.s doivent aujourd'hui faire face à un marché de travail qui exclut toujours plus de personnes. D'une part le socle de chômage structurel n'est pas près de disparaître car il est fonctionnel de l'économie capitaliste. D'autre par les délocalisations de secteurs entiers vers d'autres pays ont fait croître le secteur tertiaire en Suisse. Les

exigences sont toujours plus hautes. Il en découle une pression permanente pour préserver n'importe quel emploi.

Face à cela, les perspectives actuelles résident surtout dans le suivi de la situation et la dénonciation de cas de statistiques de chômage baissées de manière artificielle (par désinscription). Le nombre des personnes à l'aide sociale continue sa croissance et chômeurs sous pression accrue.

Voilà plus d'une année maintenant que nous devons faire face au Covid et à ses nombreuses difficultés. La situation n'était déjà pas évidente, mais la pandémie va renforcer les inégalités. Surtout, les méfaits de cette crise économique risquent de se faire ressentir encore dans les années à venir.

Nous avons besoin d'une assurance chômage performante apte à satisfaire les besoins des chômeurs et chômeuses.

Dans le canton, près de 10000 personnes sont inscrites au chômage et environ 6300 personnes seraient concernées par les RHT.

L'aide sociale suit le mouvement : baisse massive des prestations, contrôle permanant des personnes à l'aide sociale et augmentation des mécanismes de remise au travail. Les nouvelles directives de la CSIAS bétonnent le changement de paradigme. Alors que dans un Etat social l'aide sociale est un droit garantit il faut aujourd'hui mériter les prestations (par du travail dans des entreprises sociales). Dans le canton, on compte quelques 7200 personnes qui seraient à l'aide sociale.

L'assurance-maternité : après le vote de 2004, il faut veiller à ce que les différentes conventions existantes ne soient pas revues à la baisse. Seulement, au jour d'aujourd'hui, encore trop de femmes subissent des pressions au retour du congé maternité. Pareil pour en ce qui concerne l'allaitement. Ce dernier est inscrit dans la Loi, mais il n'est pas encore toléré par tous les employeurs. L'AD propose : Devrait veiller aussi à l'application des droits parentaux et s'oppose fermement à toute pression ou liencenciement des travailleuses et des travailleurs qui en bénéficient.

Congé-paternité : Accepté depuis peu en Suisse, deux semaines, c'est un premier pas, mais il faut continuer à revendiquer la possibilité y compris pour les hommes de réduire leur temps de travail. Au vu du manque de crèches, ce type d'organisation serait nécessaire afin de permettre aux deux parents de travailler. Et une meilleure prise en compte du partage des tâches ménagères et éducatives.

Au niveau cantonal, toutes ces mesures sont de mieux en mieux coordonnées par la mise sur pieds de réseaux interinstitutionnels (AI, aide sociale, LACI - LEMT). Leur but : abolir les assurances sociales comme droits liés au salaire, en les conditionnant à des mesures de remise au travail (à des conditions de salaire et de travail défavorables). Ainsi, la plupart des « bénéficiaires » sont sous pression et en oublieraient presque qu'ils ont cotisés pour ces assurances.

Tâches de l'USF:

- L'USF poursuit sa lutte immédiate contre ces révisions programmées, en refusant tout "compromis-alibi": il est hors de question de négocier des principes fondamentaux de l'AVS, comme la limite actuelle de l'âge de la retraite (64 ans pour les femmes, 65 pour les hommes). Elle lutte contre toute hausse de l'âge de la retraite. Elle intervient auprès de l'Union Syndicale Suisse dans ce sens.
- Refuser les économies annoncées dans le domaine des prestations l'AC et éliminer le déficit et la dette structurelle par des cotisations plus importantes des hauts revenus et les agences intérimaires ou les entreprises qui ont recours au travail sur appel, aux contrats d'auxiliaire, etc.
- Concernant le financement général des assurances sociales, l'USF refuse de remplacer les cotisations salariales par des ponctions fiscales (TVA). L'USF défend l'idée d'une cotisation sur le bénéfice du capital.
- En parallèle, elle soutient des solutions alternatives comme la fusion entre 1er et 2ème pilier ou la refonte d'un véritable système de sécurité sociale basé sur le mécanisme de la solidarité.
- A Fribourg, l'USF veille à l'application de la Constitution cantonale pour l'assurance-maternité. Elle s'oppose à tout ajustement vers le bas dans les CCT ou les règlements du personnel de la fonction publique.

2. Répartition des richesses entre capital et travail

Les salarié-es en Suisse voient leurs salaires réels stagner, tandis que leur pouvoir d'achat baisse fortement. Parallèlement, la rémunération des actionnaires connaît une puissante progression. Le capital s'approprie une part toujours plus grande de la richesse produite. Cette situation est renforcée par les accords bilatéraux sur la libre-circulation des travailleurs : dans toute l'Europe, l'élargissement de l'UE est utilisé pour attiser la concurrence entre salarié-es.

La protection des gens qui travaillent doit être améliorée, pas dégradée, que ce soit en Suisse ou dans l'UE. Il faut davantage de conventions collectives de travail (CCT) qui protègent efficacement les salaires ainsi que des salaires minimums étatiques dans les branches et les professions sans CCT. C'est pourquoi l'abandon des discussions par rapport à l'accord-cadre est une bonne chose. En plus, il faut dire que la circulation ne garantit pas d'avoir le même salaire. Il y a encore de grandes différences, et beaucoup d'abus engendrés par ce flou juridique. Ces prochains temps, il faudra veiller à ce que les accords entre la Suisse et les différents pays de l'UE soient maintenus. Même si certains aimeraient que l'abandon de cet accord-cadre serve de prétexte pour pratiquer le contraire.

Sur ce thème, l'USF doit aussi prendre en compte la spécificité des bas salaires fribourgeois, par rapport à l'ensemble de la Suisse.

Tâches de l'USF :

- Soutenir les batailles salariales sectorielles sur les salaires (soutien aux fédérations).
- Défendre l'instauration d'un salaire minimum (4000 francs) en Suisse.
- Mener le débat et développer des prises de position sur les accords bilatéraux signés entre la Suisse et l'Union européenne.

Salaire minimum cantonal

Refusée en 2014, l'idée du salaire minimum n'a pas été complètement abandonnée. Quatre cantons ont instauré un salaire minimum : le canton de Neuchâtel (mis en place depuis 2017), le canton de Genève (depuis novembre 2020), le canton du Jura et le canton du Tessin. Dans la période à venir, il s'agira pour nous de définir le montant. Il est de 20 Frs à Neuchâtel et 23 Frs de l'heure à Genève. La crise sanitaire a prouvé qu'un salaire minimum reste hautement souhaitable. Il faudra rester crédible.

Le salaire minimum, fixé au moment de la votation à CHF 23.- de l'heure pour Genève et CHF 20.- pour Neuchâtel, sera réévalué chaque année sur la base des prix à la consommation. On peut donc affirmer qu'il y a bien un SMIC suisse, à Neuchâtel et Genève. On y est moins favorable côté alémanique. Pour des questions de politique plus libérale en termes de contrat de travail et de salaires.

3. Politique des caisses vides et démantèlement des services publics

A Fribourg comme en Suisse, une politique de cadeaux fiscaux aux riches et aux grandes entreprises a été mise en œuvre. Elle va de pair avec la remise en cause des services publics. Aujourd'hui, les vagues d'austérités ne font que se poursuivre, aux niveaux cantonal et national ; elles vont dans le sens d'une remise en cause du service public et des prestations sociales. Typiquement, les fermetures des différents services et sites hospitaliers sont la conséquence directe de ses mécanismes.

Le service public et en particulier celui des soins, doit être défendu et développé. Chaque citoyen devrait avoir la possibilité de se faire soigner dans une des langues du canton et près de son domicile. Avec tous les impôts payés et les primes d'assurances maladies, Il est inacceptable de s'entendre dire qu'il faut se résumer à un appel téléphonique. Les prestations à la population doivent pouvoir être concrètes.

Tâches de l'USF:

- Soutien à la prestation publique

- Mener la bataille dans le canton de Fribourg. Pour cela, l'USF travaille à la préparation d'un front commun entre salarié-es, organisations de gauche et partis de gauche.
- Participer à la lutte contre la concurrence fiscale et les cadeaux fiscaux et la privatisation de secteurs étatiques.
- Défendre notamment les secteurs affaiblis et sans CCT, tels que ceux du commerce de détail

4. Fiscalité

Suite à la décision prise par le Congrès de l'USF de 2013. L'USF fait un travail sur la fiscalité et met en lien avec les démantèlements prévus au niveau du secteur public. Dans la période à venir, il sera question de réajuster très certainement le taux de fiscalité minimal demandé par l'UE. Pour rappel, l'USF avait mené la bataille pour un taux cantonal à 16 % au moins. Le CE Fribourgeois avait opté pour un taux très généreux de 13.7 %.

Pour l'USF, il faut aussi exiger des allègements fiscaux pour les bas et moyens revenus (< 80'000 CHF pour une famille), une progression plus importante du taux d'imposition pour les hauts revenus, l'harmonisation du système fiscal.

5. Politique migratoire

La nouvelle loi sur les étrangers, la loi sur l'asile et la loi sur le travail au noir sont entrées en vigueur début 2008. Les pratiques se sont durcies et les extra-européens n'ont pratiquement plus aucune chance d'obtenir des autorisations de séjour de longue durée. Par ailleurs, de nouvelles catégories de personnes, au bénéfice de permis considérés comme stables jusqu'à présent, reçoivent des décisions d'expulsion de la part des autorités. Ces pratiques consacrent la conception utilitariste de l'immigration et renforce la notion de travailleur jetable.

Par ailleurs, des discriminations de plus en plus nombreuses à l'encontre de migrants en relation avec leur pays d'origine sont visibles dans les décisions de refus d'octroi d'une autorisation de séjour. Le racisme, la xénophobie et l'utilitarisme ne sont ainsi plus cachés mais apparaissent au grand jour, confortés par des idéologies populistes et ultralibérales.

Les révocations de permis d'établissement sont de plus en plus nombreuses et ont pour motif principal la dépendance à l'assistance publique. Par exemple, un grand nombre d'ex-saisonniers, mis au bénéfice d'un permis B puis d'un permis C, se voient menacés d'expulsion après une période de chômage suivie de recours à l'aide sociale. Le schéma est classique. Ces personnes travaillent depuis les années 80, dans des secteurs pénibles comme celui de la construction, du second œuvre, de la vente et du nettoyage. Après 15, 20 ans de travail, usés et inutiles, ces travailleurs sont devenus trop lents pour les entreprises et ne retrouvent plus de travail dans ces secteurs. Ils reçoivent alors une ou deux menaces d'expulsion avant la décision définitive de quitter la Suisse.

Tâches de l'USF:

- Soutien concret en s'alliant aux mouvements de lutte des immigré-es actifs sur le canton de Fribourg.
- Prises de position illustratives sur la politique migratoire, la nécessité d'une libre circulation assortie d'un renforcement des droits sociaux et syndicaux, de la régularisation collective des sans-papiers, de la solidarité suisses-immigré-es.
- Se solidariser avec les personnes condamnées pour "délit d'hospitalité".
- Mise sur pied d'un groupe de travail intersyndical sur la question de l'immigration - sans-papiers, portant le débat au sein des fédérations sur ces questions.

5. Temps de travail et flexibilité

Dans toute l'Europe, le patronat tente d'imposer un allongement du temps de travail. En Suisse, il est parmi les plus longs et flexibles du monde, ce qui n'empêche pas le patronat helvétique d'en vouloir encore plus.

Le domaine de la vente est particulièrement visé : les heures d'ouverture des commerces ont déjà été libéralisées dans plusieurs cantons, et l'offensive se poursuit au niveau national. Le but : améliorer les profits des patrons en démantelant la Loi sur le travail. On commence par la vente pour mieux s'attaquer ensuite aux autres secteurs économiques.

La flexibilisation du temps de travail ne doit pas se faire au bénéfice du seul employeur. Elle doit pouvoir être également possible pour l'employé lorsqu'il le demande. Par exemple, les temps-partiels devraient possible dans tous les métiers. Le temps partiel devrait aussi être possible dans les métiers "dits" essentiellement masculins.

Renouvellement de la CN en 2022

L'économie de la construction se porte toujours bien, malgré le coronavirus. Les salariés ne peuvent pas en dire autant. - La santé, la sécurité au travail et la qualité du travail souffrent de la pression croissante. Des revendications telles que l'indemnité repas, le trajet sur les lieux de travail, l'arrêt de travail en cas d'intempéries, d'insécurité ou encore d'horaires de travail clairs ne vont pas de soi.

Ubérisation-

Le phénomène des « salariés » indépendants ou « salariés indépendant » et donc consentants » de se faire exploiter préoccupe. Présent déjà dans d'autres pays européens, le concept n'a pas tardé à se répandre en Suisse également. Notamment dans le canton de Fribourg. Il est important de rappeler que la société Uber doit de respecter la loi et ses obligations envers les salariés. Le concept ayant débuté d'abord chez les chauffeurs tend à s'élargir dans d'autres domaines liés à la location de services.

La situation mérite d'être suivie notamment dans notre canton.

Tâches de l'USF:

- L'USF se bat contre la flexibilisation du temps de travail, dans les différents secteurs (soutien aux fédérations), et lutte contre le démantèlement en cours de la Loi sur le travail
- Animer la lutte contre la libéralisation des horaires d'ouverture des commerces au niveau cantonal.
- Produire et diffuser des analyses allant à l'encontre des arguments patronaux. L'USF défend sur ce thème la revendication d'une réduction du temps de travail.
- Développer une réflexion permettant de contrer les arguments de la "compétitivité" nécessaire du marché du travail suisse par rapport aux autres. Cet argument est en effet le fer de lance de tous les démantèlements sociaux.

6. Répression du mouvement syndical et des luttes sociales

Un deuxième volet de l'offensive sociale lancée par le patronat - soutenu par l'Etat et les tribunaux- réside dans la répression des mouvements sociaux. En Suisse, elle s'est fortement accentuée depuis quelques années. En Suisse et à Fribourg, ces dernières années, plusieurs syndicalistes ou militants font toujours l'objet de condamnations. Pareil pour les militants climatiques. Ils sont poursuivis alors qu'ils dénoncent l'attitude criminel de l'état et du capital. Il en va de même pour d'autres acteurs et actrices de mouvements sociaux, plusieurs personnes ont déjà été condamnées pour avoir hébergé des sans-papiers. Ou pour avoir mené des actions de dénonciations de mesures anti-sociales. Non seulement on s'attaque de multiples manières aux salarié-es, mais on sabote leur seul moyen de défense : l'organisation et la lutte. Dans le canton, des difficultés quant aux formalités et l'obtention d'autorisation pour manifestations syndicales ont pu être observées. Les salariées affiliés à un syndicat doivent cacher leur appartenance sous peine de se faire licencier, ou du moins d'en courir le risque. De régulières remises en question d'horaires. La plupart des mesures répressives se font sous forme d'amendes affligées à des militants de manière individuelles. Ces condamnations cassent ainsi la dynamique du groupe et du mouvement.

Tâches de l'USF:

- Dénoncer systématiquement haut et fort ce processus de criminalisation et réagir collectivement à chaque occasion.
- Soutenir tout recours en droit déposé par un membre du syndicat contre une condamnation prononcée par un tribunal à son encontre, suite à sa participation à une action syndicale.

- Dénoncer la criminalisation dans le canton. Inscrire la protection des militants contre le licenciement dans les CCT
- Dénoncer l'éviction des syndicats des négociations et se battre pour le maintien et la reconnaissance du syndicat.
- Mener la bataille pour l'extension des conventions collectives de travail aux entreprises actives dans tous les secteurs de l'économie du canton de Fribourg.
- Dénoncer la criminalisation de l'activité syndicale dans le canton.

7. Lutte pour le Climat

Entre les dernières lignes directrices et celles d'aujourd'hui, la grève pour le climat s'est invitée dans le débat. Elle est à présent un élément incontournable de la lutte syndicale. Toutefois, le secteur syndical étant par définition lié à celui du travail et de la production, les syndicats se doivent de trouver des arguments pertinents pour faire comprendre l'urgence climatique aux salariés. Mais avant tout, à leurs patrons et entreprises qui les embauchent. Chaque entreprise devrait proposer des mesures de ses propres efforts pour le climat.

Tâches de l'USF :

- Rédiger un document de réflexion et de positions syndicales pour le climat.
- Proposer une journée de réflexion sur le sujet. Notamment avec les mouvements actifs à Fribourg.
- Sensibiliser les entreprises et diffuser des infos auprès des salariés.
- Soutenir les mouvements existants.

8. Droits des femmes – égalité salariale

Si la grève féministe a été la plus significative ces dernières années en termes de mobilisation, Il reste encore beaucoup à dire et à faire pour les droits des femmes. Il est important que chaque femme continue dans la lutte et participe avec ses revendications. Si on observe la situation au niveau mondial, on remarquera que chaque pays a ses propres mécanismes de précarisation des femmes. Y compris dans un pays comme la Suisse, des mécanismes d'inégalités opèrent toujours. Seulement, il ne serait pas correct de parler uniquement d'inégalités salariales. Cela reviendrait à ne pas considérer tout le travail gracieux effectué par les femmes, et dont toutes l'économie profite. Ce travail gracieux- car s'en est un- commence au sein même de la cellule familiale et en parallèle d'un emploi salarié. C'est pourquoi il faut refuser toute péjoration, telles que l'augmentation de l'âge de la retraite de

Tâches de l'USF

- Etre présente dans la lutte pour les droits des femmes
- Dénoncer les inégalités salariales dans les différents secteurs professionnels.

- Participer au débat sur les questions liées au genre
- Proposer des solutions concrètes d'amélioration du quotidien pour les femmes.

9. Covid-19

L'USF et ses fédérations ont connu une période intense depuis le début de la crise sanitaire et dans tous les secteurs. Les soins, du nettoyage, les métiers de la poste, de la vente, des locations et services ou encore le secteur de la construction ont travailler tout au long de la pandémie. Ils ont vu leurs activités augmenter, le chiffres d'affaires de leurs employeurs, mais pas forcément leurs salaires. En particulier les soignants.

Il est important de continuer à suivre ce qui se passe au niveau économique et salarial dans cette période de pandémie. Plusieurs secteurs se portent mieux qu'annoncé. Les domaines de la construction, de la distribution, des services vu leurs chiffres d'affaires augmenter.

Il est particulièrement regrettable que malgré la situation, le Conseil d'Etat fribourgeois n'a pas hésité à faire aboutir des lois contre les intérêts des salariés.

L'USF continuera à suivre la situation et à dénoncer les dysfonctionnements tant au niveau sanitaire que salariale liés à la pandémie. Elle exige que notamment le même effort de solidarité soit payée (20 %) de la part des profiteurs de la crise.

Adopté par l'AD de l'USF le 10 juin 2021 à Grolley